

Version officielle 6.3.0

Cette version contient une nouvelle façon de remonter le fichier PDF qui est plus rapide et moins gourmande en ressources. Cela devrait permettre de ne plus avoir de problèmes de surcharge du serveur des fichiers PDF.

Pour mettre à jour votre version 6.2.x, dans le dossier contenant votre version 6 :

- Effacez le fichier programme GIRPE6.exe
- Effacez le fichier d'aide aideGIRPE5.chm
- Téléchargez
 - Soit sur fftt.com/girpe le package de la version 6.3.0 qui contient tous les fichiers nécessaires
 - Soit sur GIRPE.com, menu « versions (mises à jour) » les 2 fichiers
 - GIRPE_6_3_0.zip
 - aideGIRPE6.chm
- Placez ces fichiers dans le dossier de GIRPE6 et une fois décompressés ne conservez que les fichiers GIRPE6.exe et aideGIRPE6.chm qui remplacent les 2 fichiers effacés au départ.

Dans le dossier GIRPE vous devez y retrouver :

- GIRPE6.exe qui est le fichier programme
- aideGIRPE6.chm qui est le fichier d'aide mis à jour
- les sous-dossiers créés par la version 6 précédente auxquels il ne faut pas toucher

Cette version contient un module de mise à jour automatique

1. Au lancement de GIRPE, si une connexion à internet est décelée, le programme compare votre version à la version officielle. Si une mise à jour est possible vers une version officielle elle vous sera alors proposée. Ceci ne sera donc possible que pour la prochaine version officielle 6.4.0.
2. Si vous voulez profiter des versions intermédiaires, il faut choisir l'entrée « mise à jour » du module « configuration ». Si une version Bêta supérieure à votre version installée existe, la mise à jour en version Bêta sera proposée. Cette prochaine version Bêta sera donc la version 6.3.1.

Le module de mise à jour a été corrigé en fonction des remarques effectuées par ceux qui l'ont testé sur la version 6.2.15

Si votre installation de GIRPE contient des caractères non autorisés (espaces, lettres accentuées, etc) et même une installation directement sur le bureau cela ne devrait plus poser de problème, mais ceci ne sera valable qu'à partir de la version 6.3.1 puisque ce module a été intégré à partir de la version 6.3.0

Rappel : Dysfonctionnement de l'aide au format CHM

En fonction de la configuration de votre ordinateur, il se peut que l'aide au format CHM ne s'ouvre pas entièrement mais que seuls les onglets soient visibles et non les rubriques.

A l'aide de l'explorateur Windows retrouvez le fichier aideGIRPE6.CHM

1. Faites un clic du bouton droit de la souris
2. Ouvrez la fenêtre des propriétés
3. Cliquez sur le bouton «débloquer»
4. Validez par «ok»
5. Le fichier d'aide fonctionnera alors correctement